

# DOSSIER DE PARTICIPATION PAVILLON BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**G** LE SALON  
GLOBAL  
INDUSTRIE

**25/28 MARS  
2024** PARIS NORD  
VILLEPINTE

**PARTICIPEZ AU  
RENDEZ-VOUS  
INCONTOURNABLE  
DE L'INDUSTRIE EN  
FRANCE**

## Vos contacts

Fanny GARCIA | 03.81.25.25.86 | [f.garcia@bfc.cci.fr](mailto:f.garcia@bfc.cci.fr)

Nathalie AUBRY | 03.81.25.25.93 | [n.aubry@bfc.cci.fr](mailto:n.aubry@bfc.cci.fr)

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 NOVEMBRE 2023**

OPÉRATION ORGANISÉE PAR



CCI BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION BFC

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

SALON GLOBAL INDUSTRIE 2024 – PAVILLON RÉGIONAL

CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ | Siège 2 avenue de Marbotte BP 87009 21070 DIJON | [WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.CCI.FR](http://WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.CCI.FR)

# GLOBAL INDUSTRIE : L'ÉVÈNEMENT PHARE DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

## DU LUNDI 25 AU JEUDI 28 MARS 2024 | PARIS VILLEPINTE

**GLOBAL INDUSTRIE** s'est imposé comme l'un des tout premiers salons mondiaux consacrés à l'industrie. Son positionnement orienté à la fois vers **l'industrie du futur et l'international** explique le succès rencontré par ses précédentes éditions qui se déroulent les années paires à Paris et impaires à Lyon. Une diversification géographique qui permet d'enrichir tant son offre que son visitorat.

**Véritable vitrine de l'innovation, toute l'offre technologique industrielle est représentée :**

- Usinage et enlèvement de matière
- Tôlerie, mise en forme des métaux, soudage
- Finition et traitements des matériaux
- Forge-Fonderie
- Plasturgie-Caoutchouc-Composites
- Assemblage, montage, fixations industrielles
- Smart tech (*digitalisation, automatisation, mécatronique*)
- Électronique
- Fabrication additive et 3D
- Matières et produits semi-finis
- Mesure, contrôle, vision et instrumentation
- Robotique
- Services et aménagement de l'entreprise
- Solutions environnementales

- **2.300 exposants** représentatifs de l'ensemble des filières industrielles
- **40.000 visiteurs** attendus détenant un pouvoir décisionnel sur plus de 30 marchés clients à fort potentiel

Plateforme mondiale de mise en relation entre donneurs d'ordres et sous-traitants, c'est l'évènement français qui regroupe **tout l'écosystème industriel, toute la chaîne de valeur et tous les marchés utilisateurs.**

## Participez à ce rendez-vous professionnel

Cela permet de diversifier sa clientèle sur de nouveaux marchés et de s'ouvrir à l'international tout en favorisant la rencontre de ses clients et prospects, d'entrer en contact avec une base de données de plus de 250 000 industriels qualifiés.

Placé sous le Haut Patronage du Président de la République, cet évènement bénéficie du soutien actif des autorités publiques, nationales et territoriales, ainsi que des organisations socio-professionnelles.

## Exposez sur le pavillon régional

Organisé avec le soutien de la Région, le Pavillon Bourgogne-Franche-Comté sera composé d'un ensemble de stands individuels réunis sur plusieurs îlots positionnés dans l'univers "Régions et Pays". Il bénéficiera d'un aménagement et d'une signalétique en hauteur qui lui seront propres offrant une forte visibilité.

La CCI Bourgogne Franche-Comté sera votre interlocuteur vous facilitant l'ensemble des démarches administratives et techniques qui seront prises en charge par nos services, vous assurant conseil et assistance à la préparation de votre participation :

- Prise en charge de votre inscription auprès de l'organisateur / Suivi des commandes techniques
- Fourniture d'un stand aménagé
- Signalétique haute identifiant le Pavillon Régional au sein du salon et la présence des industriels de Bourgogne Franche-Comté
- Espace commun d'accueil et de réception avec boissons chaudes et froides à disposition tout au long de la journée, viennoiseries chaque matin et dégustation de produits régionaux à la pause méridienne
- Accueil et permanence du personnel CCI en période de montage et durant toute la manifestation
- Plaquette de promotion des entreprises du Pavillon Régional diffusée auprès des visiteurs et de la presse professionnelle

👉 Tous ces services sont inclus dans le prix de votre stand aménagé

## Choix A Stand aménagé

- Emplacement au sol sur moquette avec des cloisons de stand en menuiserie mélaminée et éclairage complet du stand
- Signalétique individuelle personnalisée avec le logo de votre société et le numéro de votre stand
- Mobilier : 1 comptoir d'accueil avec rangement, 1 tabouret haut, 1 table et 3 chaises  
Dotation doublée à partir d'un stand de 18m<sup>2</sup>. Vous pourrez passer commande de votre mobilier complémentaire (vitrine, présentoir à documentation, frigo ...) auprès de la CCI BFC avec le prestataire retenu
- Visuel sur cloison (150cm x 200cm) avec photo et descriptif de l'activité de votre société selon un fichier graphique fourni par vos soins
- Accès à une réserve individuelle fermant à clef et équipée (*alimentation électrique, rayonnages, patères, corbeille*) d'une surface de 1m<sup>2</sup> pour les stands à partir de 9m<sup>2</sup>
- Nettoyage de l'espace la veille de l'ouverture (*enlèvement du film sur moquette, aspiration du sol et nettoyage des structures*) et quotidien des sols.

Tout agencement personnalisé (*location et pose d'écran LED ou impressions à dimensions spécifiques adhésivées sur cloison, ...*) est envisageable selon vos besoins. Toute demande fera l'objet d'une cotation complémentaire et sera à votre charge.

Les emplacements des stands et les angles sollicités sont attribués selon leurs disponibilités dans la configuration définitive du pavillon régional et des possibilités techniques inhérentes. En fonction des disponibilités de placement, les dimensions de stand souhaitées peuvent varier.

## Choix B Formule Découverte (*sous réserve d'un nombre suffisant de participants*)

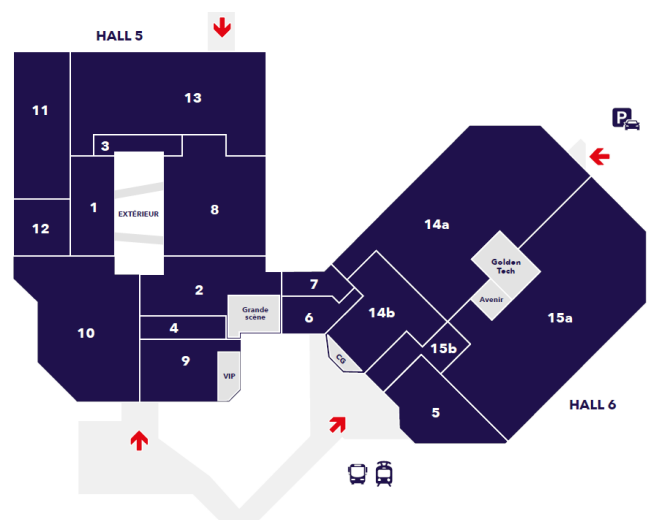
A destination des entreprises et start-up qui souhaitent tester le salon, cette présence offre un accès à un salon reconnu avec un coût minimal. Nous vous proposons une formule "light", incluant le droit d'inscription, composée d'un comptoir-vitrine avec le graphisme de votre entreprise (logo et/ou texte), 1 tabouret haut, un présentoir à documentation et une arrivée électrique.

*NB : pour la bonne organisation et lisibilité de cet espace, il est envisageable d'apporter votre propre roll-up. Par contre, tout autre affichage et/ou l'exposition de pièces au sol sont proscrits. La présence de l'entreprise est requise pendant les quatre jours d'exposition*

## Plan Global Industrie 2024

Le Pavillon Bourgogne Franche-Comté se situera à l'entrée du hall 5 dans l'univers **Régions & Pays N° 10**

- 1 Assemblage, montage, fixations industrielles
- 2 Électronique
- 3 Énergies et production durable
- 4 Fabrication additive et 3D
- 5 Finition et traitements des matériaux
- 6 Forge-Fonderie
- 7 Matières et produits semi-finis
- 8 Mesure, contrôle, vision et instrumentation
- 9 Plasturgie-Caoutchouc-Composites
- 10 Régions & Pays
- 11 Robotique
- 12 Services et aménagement de l'entreprise
- 13 Smart digitalisation, automatisation, mécatronique
- 14ab Tôlerie, mise en forme des métaux, soudage
- 15ab Usinage et enlèvement de matière



## Votre pack inscription Expositant

Proposé par l'organisateur aux exposants pour promouvoir leurs produits et/ou services, il est **obligatoire** et doit être acquitté par chaque société exposante comprenant :

- Inscription au catalogue officiel (*référencement de votre entreprise, fiche catalogue, présentation détaillée, nomenclature, mise en avant de vos produits et/ou marques...*)
- Visibilité sur les documents de visite (*guide de visite, grands plans, bornes interactives, application mobile*)
- 500 e-invitations et 50 invitations papier
- Badges exposants nominatifs (*en nombre illimité*)
- 1 carte parking VL (*Véhicule Léger*)
- Accès wifi exposant
- Kit de communication avec signature de mail et bannières personnalisées
- Candidature gratuite au concours des « GI Awards » pour présenter vos innovations et visibilité des nominés comme des lauréats largement diffusée à la presse
- Assurance exposant « Dommage aux biens » (*selon les conditions définies à l'article 26 du Contrat GL Events*)
- Accès à la plateforme et à l'application du salon « myGI » : interface digitale disponible sur le web et sur votre smartphone pour vos chargés de projets et votre équipe commerciale. Elle permet à ses utilisateurs (exposants/visiteurs) d'interagir entre eux grâce à des fonctionnalités boostées à l'intelligence artificielle : networking en amont et pendant l'évènement, service de business meetings, gestion des données et des statistiques de contacts, scanneur de badges intégré dans l'application, export des données de vos rdv et contact effectués ... et une application spécifique GI AVENIR (*entièrement dédiée à l'emploi et à la formation, elle vous permettra de déposer vos offres d'emploi*)
- Fiche vendeur sur la Marketplace Industrie Online, carrefour de sourcing pour les équipements, matériels, solutions et services auprès d'une base de données actualisée de 400.000 contacts. Valable un an à compter de votre inscription, pour référencer vos produits sans limite

## Pack inscription filiale(s) / société(s) représentée(s)

**Attention : en souscrivant ce pack, les données seront enregistrées par l'organisateur à partir du formulaire rempli par vos soins et vous donne uniquement accès aux fonctions suivantes :**

- Référencement de l'exposant sur le site Internet (*liste alphabétique, coordonnées, un seul choix d'activité principale*)
- Visibilité sur les supports de visite (*guide de visite, grands plans, bornes interactives, application mobile*)

## Une réduction de votre investissement financier



La Région Bourgogne Franche-Comté, pilote de l'action économique en région, apporte son soutien financier à cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la convention du programme de CCI International Bourgogne Franche-Comté 2024. Pour bénéficier du tarif subventionné, les exposants du pavillon doivent remplir les critères suivants :

**Critères d'éligibilité au tarif subventionné par la Région Bourgogne-Franche-Comté** selon la définition européenne d'une PME :

- Entreprise implantée en Bourgogne Franche-Comté et employant moins de 250 salariés
- Réalisant moins de 50 M€ de CA annuel ou moins de 43 M€ au total de bilan
- N'appartenant pas à plus de 25 % à un groupe de + de 250 personnes (*après consolidation des effectifs des filiales détenues à plus de 25%*)
- L'entreprise doit exposer sur l'espace régional et s'engage à remplir à l'issue du salon le questionnaire d'évaluation de sa participation, que lui remettra la CCI BFC

**Pavillon Régional Bourgogne Franche-Comté**

A renvoyer à Fanny GARCIA par mail [f.garcia@bfc.cci.fr](mailto:f.garcia@bfc.cci.fr)  
avant le 15 novembre 2023

**EXPOSANT PRINCIPAL**

Raison sociale .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... E-mail Entreprise .....

Site Web .....

Activités .....

Code NAF 

--	--	--	--

 N° SIRET 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom et Fonction du dirigeant .....

Nom et Fonction du contact pour ce salon .....

E-mail direct ..... Mobile .....

**■ Réserve une surface individuelle sur le Pavillon Régional (cochez SVP)** 9 m<sup>2</sup>  12 m<sup>2</sup>  15 m<sup>2</sup>  18 m<sup>2</sup>  21 m<sup>2</sup>  24 m<sup>2</sup>  Autre *et/ou* + (à préciser) : .....Souhaite un emplacement avec angle  Oui  Non**■ Réserve une formule spéciale sur le Pavillon Régional (cochez SVP)  Oui  Non**

**NB :** Les emplacements des stands et les angles sollicités sont attribués selon leurs disponibilités dans la configuration définitive du pavillon régional et des possibilités techniques inhérentes. En fonction des disponibilités de placement, les dimensions souhaitées peuvent varier. La facturation sera basée sur la surface réellement allouée à l'exposant.

**CO-EXPOSANT** *(sur un stand partagé de 12m<sup>2</sup> minimum)*Par rapport à l'exposant principal, l'entreprise ci-après :  appartient au même groupe  est indépendante  est une filiale

Raison sociale .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Téléphone ..... E-mail Entreprise .....

Site Web .....

Activités .....

Code NAF 

--	--	--	--

 N° SIRET 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom et Fonction du dirigeant .....

Nom et Fonction du contact pour ce salon .....

E-mail direct ..... Mobile .....

# BULLETIN D'INSCRIPTION [PAGE 2]

## \*Conditions d'éligibilité de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

- Entreprise implantée en Bourgogne Franche-Comté de moins de 250 salariés
- CA annuel < à 50 millions d'€ ou au total de bilan < à 43 millions d'€
- Entreprise non détenue à plus de 25 % par un groupe de plus de 250 salariés

Au regard des critères ci-contre\*, veuillez préciser

Effectif ..... C.A. .... dont .....% à l'export

Forme juridique  SA  SARL  SAS

## Le présent signataire déclare que (cochez SVP)

- L'entreprise répond à ces critères et bénéficie du tarif subventionné
- L'entreprise ne répond pas à ces critères et souscrit donc au tarif non-subventionné
- L'entreprise est en conformité de ses obligations sociales et fiscales

		PRIX HT	Qté	SOUS-TOTAL
CHOIX A	<b>STAND AMÉNAGÉ (*)</b> selon conditions d'éligibilité indiquées ci-dessus			
	<input type="checkbox"/> Tarif subventionné (dans la limite de 24m <sup>2</sup> )	380,00 €	X .....	= ..... €
	<input type="checkbox"/> Tarif non-subventionné	691,00 €	X .....	= ..... €
	SUPPLÉMENT Forfait pour stand en angle	650,00 €	X .....	= ..... €
	<b>FORFAIT D'INSCRIPTION EXPOSANT</b> (obligatoire par l'organisateur) <i>Remis à 1000,00 € HT pour toute inscription avant le 15/11/2023</i>	1 200,00 €	X .....	= ..... €
	<b>FORFAIT D'INSCRIPTION FILIALE</b> (obligatoire par l'organisateur)	420,00 €	X .....	= ..... €

<b>CHOIX B FORMULE DÉCOUVERTE</b> (incluant le forfait d'inscription et l'aide de la Région Bourgogne Franche-Comté)	3 000,00 €	= ..... €
--	------------	-----------

<b>FRAIS DE DOSSIER CCI BFC</b>	100,00 €	= 100,00€
---------------------------------	----------	-----------

Cette opération collective bénéficie du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté



Le ..... à .....  
Cachet et signature précédée, de la mention "Lu et Approuvé"

TOTAL HT	= ..... €
TVA 20 %	= ..... €
TOTAL TTC	= ..... €
ACOMPTE 50%	= ..... €

## CONDITIONS DE RÈGLEMENT

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente. **Versement obligatoire d'un acompte de 50% sur la base du montant total TTC par virement libellé "ACOMPTE GLOBAL INDUSTRIE 2024". Solde à régler impérativement avant le 25 février 2024.** Un échelonnement du règlement de la facture est envisageable pour toute inscription avant le 15 novembre 2023.

Etablissement <b>10807</b>	Guichet <b>00002</b>	n°compte <b>62321138463</b>	Clé <b>37</b>	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
IBAN <b>FR76 1080 7000 0262 3211 3846 337</b>				BIC <b>CCBPFPPDJN</b>

## TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Vous êtes informés de la collecte de données à caractère personnel par la CCI de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, représentée par son Président M. Thierry BUATOIS. Le traitement de ces données a pour finalité celles énumérées ci-après :

- 1<sup>ère</sup> finalité : Prospection en vue de la participation au salon GLOBAL INDUSTRIE 2024
- 2<sup>ème</sup> finalité : Insertion des données dans la GRC de la CCI Bourgogne-Franche-Comté
- 3<sup>ème</sup> finalité : Transmission des données aux partenaires de l'opération

Ce traitement est fondé juridiquement sur l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données UE/2016/679- Paragraphe 1 - Point b) : exécution d'un contrat. Les destinataires de ces données à caractère personnel sont les collaborateurs du service CCI INTERNATIONAL de la CCI Bourgogne-Franche-Comté.

Ces données font l'objet d'une mise à jour annuelle. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer auprès de la CCI Bourgogne-Franche-Comté, à l'adresse ci-après : 2 avenue de Marbotte - BP 87009 - 21070 DIJON CEDEX ou par courriel [rgpd@bfc.cci.fr](mailto:rgpd@bfc.cci.fr). Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL - 3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

## 1. Application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente de stands aménagés et prestations à un salon professionnel, effectuée par la CCI Bourgogne Franche-Comté.

Elles s'appliquent en complément des conditions de participation élaborées par l'organisateur du salon. Les dites conditions de participation seront transmises à chaque participant sur simple demande de sa part.

## 2. Inscription

L'inscription ne pourra être satisfaite que si elle est accompagnée de l'acompte correspondant et conforme aux conditions de paiement telles que définies dans l'article 4, et ce dans la limite des emplacements et des angles disponibles. Toute inscription ne pourra être acceptée que :

- Si elle est adressée à la CCI Bourgogne Franche-Comté avant la date limite d'inscription (*adresse et date indiquées sur le bulletin d'inscription*).
- Si elle est rédigée par écrit au moyen du formulaire joint "BULLETIN D'INSCRIPTION" aux présentes CGV

## 3. Prix

Le prix est fixé dans le bulletin d'inscription pour le salon correspondant.

La réception par CCI Bourgogne Franche-Comté du bulletin d'inscription rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions est soumis à des conditions d'éligibilité indiquées dans l'offre. Il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité. Toute déclaration erronée peut exposer l'entreprise à une demande de remboursement de la subvention indûment reçue.

La CCI Bourgogne Franche-Comté émettra une facture définitive, mentionnant le prix total de la prestation, diminué de l'acompte versé et des possibles variations entre le coût prévisionnel et réel.

## 4. Paiement

Outre les obligations énoncées aux articles 2 et 3, toute inscription ne sera considérée comme acceptée qu'après le versement d'un acompte obligatoire de 50 % du montant total TTC. CCI Bourgogne Franche-Comté se réserve le droit de conditionner la validation de l'inscription au respect des conditions de paiement.

Le solde de la facture doit être réglé au plus tard quatre semaines avant le début du salon.

Tout paiement doit être effectué à l'ordre de la CCI Bourgogne Franche-Comté par chèque bancaire ou encore par virement au compte ouvert au nom de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE à la Banque Populaire de Bourgogne-Franche-Comté.

Etablissement	Guichet	n°compte	Clé	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ			
10807	00002	62321138463	37				
IBAN / Identification internationale du compte							
FR76	1080	7000	0262	3211	3846	337	CCBPFPPDJN

## 5. Conditions d'annulation

### 5.1. Du fait de CCI BFC

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI Bourgogne Franche-Comté se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux sociétés inscrites et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de tout dommage et intérêts supplémentaires. Toutefois, dans le cas où l'annulation (*totale ou partielle*) de la prestation serait décidée par l'organisateur principal d'une manifestation, objet de la prestation, le remboursement des acomptes versés tiendra compte des éventuelles retenues et déductions faites par l'organisateur principal, lesquelles viendront en déduction des sommes dues par la CCI BFC.

En cas de simple report de la date de la manifestation, et selon les dispositions contractuelles prévues par celui-ci, la CCI BFC se réserve le droit de refuser tout remboursement d'acompte.

### 5.2. Du fait du client

En cas d'annulation de sa commande, la CCI Bourgogne-Franche-Comté, à sa seule initiative, sera en droit :

- Soit de conserver l'acompte
- Soit les frais engagés sont d'un montant supérieur à l'acompte, auquel cas, l'intégralité de ceux-ci sera facturée à l'entreprise

## 6. Assurances

La CCI Bourgogne Franche-Comté n'assume aucune responsabilité concernant les risques, dommages, accidents de toute nature pouvant survenir pendant le salon. La société est invitée à souscrire les assurances nécessaires à ce sujet.

## 7. Modalités particulières

La CCI Bourgogne Franche-Comté, n'ayant pas la maîtrise totale du processus d'élaboration du Catalogue des exposants, décline toute responsabilité en la matière, en cas d'erreur constatée dans le référencement du client, par exemple.

L'attribution des angles se fera en priorité aux clients ayant acheté les plus grandes superficies, lesquelles ne pourront être inférieures à la surface minimum pour un angle indiquée sur le bulletin d'inscription et selon l'ordre de prise en compte des inscriptions validées.

Consultez notre [politique de confidentialité](#)